BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES

DÉFENDRE LA LECTURE PUBLIQUE ET SES PERSONNELS

La loi relative aux bibliothèques territoriales du 21 décembre 2021 garantit « l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs", « la liberté et la gratuité de l'accès aux espaces publics des bibliothèques ». La loi précise aussi que les collections des bibliothèques territoriales doivent représenter « la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales » et « doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales ».

LA LECTURE PUBLIQUE DOIT POURTANT FAIRE FACE À UN CONTEXTE DIFFICILE : POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ, RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, CONCENTRATION ÉCONOMIQUE SANS PRÉCÉDENT DE LA CULTURE, ET MONTÉE DE L'EXTRÊME-DROITE.



Dans certaines collectivités, les équipes doivent faire face à la volonté politique de réduire l'offre aux grands titres du marché du livre ou de développer des services éloignés des missions de médiation culturelle, parfois au détriment des budgets des collections.
Dans un contexte de destruction (et de dématérialisation) des services-publics, la bibliothèque sert parfois de support à des dispositifs qui alimentent la communication des collectivités mais ne remplacent en rien les services publics et leurs professionnels qualifiés (animateurs, enseignants, travailleurs sociaux, dont les postes sont supprimés, déqualifiés ou précarisés)

Certains contextes de travail sont plus tendus, des missions glissent des A vers les B et des B vers les C. Les formes de travail gratuit ou sous-payé sont généralisées en milieu rural et se développent ailleurs (service civique, bénévoles).

La FSU territoriale défend les missions de médiation culturelle, dans le cadre d'un service public de qualité, disposant de moyens suffisants (personnels statutaires, formations, budgets d'acquisition et d'action culturelle).
Effectifs suffisants, conditions de travail dignes, primes revalorisées, respect de nos métiers et du service public, autonomie et pluralisme sont les axes de notre engagement.

LA FSU TERRITORIALE REVENDIQUE :



- **Des recrutements conséquents** et la déprécarisation des collègues en contrat précaire ;
- **Une vraie revalorisation des grilles indiciaires de la filière culturelle** avec alignement sur la grille indiciaire des personnels des bibliothèques d'État ;
- **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers (prime et sujétions/RTT)** : horaires atypiques, travail du soir, du samedi, parfois du dimanche, accueil du public, travail sur écran, manutentions ;
- **L'attribution systématique de la NBI accueil ;**
- **Une formation initiale et continue pour acquérir une connaissance fine des outils,** de l'offre éditoriale, des acteurs du secteur de l'édition et des textes existants qui cadrent les notions de diversité et de pluralisme dans la bibliothèque ;
- **L'autonomie et la délibération collective,** le maintien de réunions d'acquisition, quelle que soit la taille des collectivités et des réseaux, en favorisant l'échelle de la communauté d'agglomération, et en s'appuyant sur le maillon essentiel des Bibliothèques départementales de prêt

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social

LA FSU TERRITORIALE Unies pour agir

F.S.U. Engagé·es au quotidien

AVEC LA FSU TERRITORIALE

BIBLIOTHÉCAIRES TERRITORIAUX DE TOUT LE PAYS, UNISSONS-NOUS !

Nous sommes un syndicat de transformation sociale, nous défendons une société fondée sur la démocratie, la justice sociale et le refus de toutes les discriminations.

Nous sommes des agent·es titulaires ou contractuel·es de catégorie A, B et C.
Dans l'accompagnement individuel de nos collègues comme dans celui d'équipes, nous utilisons tous les moyens offerts par la réglementation : le droit, le statut de la fonction publique territoriale ou les prérogatives des instances représentatives.
Les équipes en difficulté pour des raisons managériales, d'incidents avec des usagers, ou de problèmes sanitaires, peuvent compter sur l'expertise et la détermination des élu.es et mandaté.es dans les instances représentatives.
Dès que la situation l'exige, nous favorisons l'intervention en intersyndicale et la mobilisation collective.

CONCENTRATION ÉCONOMIQUE. PRESSIONS POLITIQUES : DÉFENDRE LA « BIBLIODIVERSITÉ » !

Il n'y a jamais eu une telle concentration des maisons d'édition en France avec un marché dominé par quatre grands groupes (3/4 du marché, 300 marques historiques).
De grands groupes contrôlent à la fois la presse, la radio, la télévision et l'édition (90% des grands médias appartiennent à 9 ultra riches).
Des impératifs de rentabilité mettent à mal le pluralisme avec d'énormes moyens de promotion déployés pour quelques livres qui se vendent bien et vite.

Ces grands groupes peuvent aussi imposer leur vision politique de plus en plus souvent d'extrême droite.

Des municipalités conquises par l'extrême-droite imposent aux bibliothèques une politique documentaire qui tourne le dos au pluralisme.
Avoir une politique d'acquisition indépendante des pressions politiques ou économiques, assurer le pluralisme des collections constituent les fondamentaux de l'éthique des bibliothécaires.



LES BIBLIOTHÉCAIRES TERRITORIAUX DOIVENT DÉFENDRE LEUR AUTONOMIE, LE PLURALISME DE LEURS ACQUISITIONS, ET LA BIBLIOTHÈQUE COMME LIEU D'ACCÈS À DES SOURCES INDÉPENDANTES ET PLURALISTES D'INFORMATION, AUX SAVOIRS ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE.

EN MILIEU RURAL. ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES. RECRUTER DES AGENTS TERRITORIAUX

Présentes en grand nombre sur tout le territoire, les bibliothèques municipales sont des piliers de la lecture publique. Elles jouent un rôle essentiel dans la promotion de la lecture, la lutte contre l'illettrisme et le développement de la vie culturelle locale.
En milieu rural, leur ouverture repose essentiellement sur la bonne volonté des bénévoles.

La FSU Territoriale ne remet pas en cause le rôle essentiel de ces auxiliaires gratuits du service public.
L'état doit aider les communes à professionnaliser, à favoriser la formation et l'emploi d'agents territoriaux de la filière culturelle

LA FSU TERRITORIALE
Uni·es pour agir

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social